



semae

Toutes les semences pour demain

Direction de l'Animation filière

Référence : SC/PGI/LV/2023-276

Dossier suivi par : Pauline GIROLAMI

T. 01 42 33 89 55

pauline.girolami@semae.fr

Circulaire adressée aux :

- Etablissements producteurs de semences de soja
- Membres du Conseil de Section
- Membres de la Commission Indicateurs Soja
- Mme Sophie BARNAUD
- Mme Isabelle PAUCHET-MATTLER

Paris, le 21 mars 2023

Objet : *Indicateurs de tendance - production de semences de soja*

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la production de semences de soja, nous vous transmettons **l'indicateur de tendance** relatif au prix moyen constaté payé aux producteurs de Soja de consommation, conventionnel à destination de l'alimentation animale, pour la récolte 2022.

L'absence de publication de données publiques issues de France AgriMer à date a donné lieu à la mise en place d'une enquête SEMAE auprès des 11 principaux Organismes Stockeurs en collecte de soja, selon les modalités en vigueur pour l'élaboration des indicateurs de tendance de l'interprofession (cf. Note en annexe). Les membres de la Commission Indicateurs économiques Soja de la section Oléagineuses de SEMAE ont ainsi constaté que **la moyenne arithmétique des valeurs de prix « consommation » communiquées par les OS correspondait à 620 €/tonne**, avec un écart-type (à l'exclusion des deux valeurs extrêmes) compris entre 590 et 640 €/tonne.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette valeur est un indicateur de tendance, reflétant le marché de consommation sur l'année N-1, mais ne constitue en aucun cas une recommandation de prix.

En application de la loi EGAlim, l'interprofession SEMAE a décidé de s'assurer de la mission de mise à disposition d'indicateurs de tendance à destination de l'ensemble des professionnels de la filière « semences et plants ». Ces indicateurs constituent des outils d'aide à la négociation lors de la contractualisation entre Agriculteur et Etablissement.

Vous trouverez en annexe du courrier, pour information, la note de conjoncture de la récolte 2022, publiée et diffusée en novembre dernier (et disponible sur le site internet de l'interprofession SEMAE).

En outre, il est rappelé que le paiement concerne tous les quintaux livrés certifiables.

Je reste à votre disposition pour vous apporter toute précision sur ces différents points, et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Secrétaire Générale



Pauline GIROLAMI

Pièces jointes :

- Note de conjoncture soja 2022

Note de conjoncture de la récolte 2022 Semences de plantes oléagineuses

SEMAE

Section semences de plantes oléagineuses

Cette note émane des Commissions Indicateurs économiques oléagineuses de SEMAE.

Elle fait état des éléments de conjonctures économiques et leurs évolutions, qui entourent la production des semences oléagineuses.

En plus des clauses de la convention-type, le contrat négocié de gré à gré et signé entre l'agriculteur-multiplicateur et l'établissement doit fixer dans des clauses particulières la rémunération de l'agriculteur ou son mode de calcul, ainsi que les modalités de règlement de la récolte.



semae

Toutes les semences pour demain

INDICATEURS ECONOMIQUES DE TENDANCE 2022

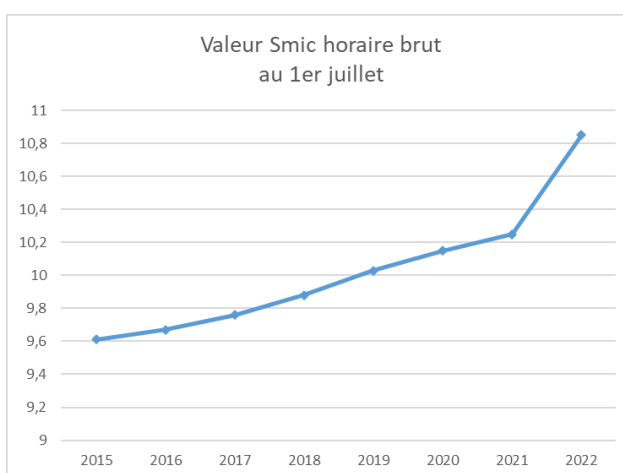
Les indicateurs ayant pour objectif de refléter l'évolution des coûts de production en agriculture sont établis sur la base :

- des charges de main d'œuvre, à travers l'évolution du Smic (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance, source Insee)
- et des charges opérationnelles concernant la production agricole, à travers l'évolution de l'Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles, source Insee).

• Evolution du SMIC

| Année | Valeur Smic horaire brut au 1 ^{er} juillet | Evolution du Smic par rapport à l'année précédente |
|-------|---|--|
| 2019 | 10,03 | 101,52 |
| 2020 | 10,15 | 101,20 |
| 2021 | 10,25 | 100,99 |
| 2022 | 10,85 | <u>105,85</u> |

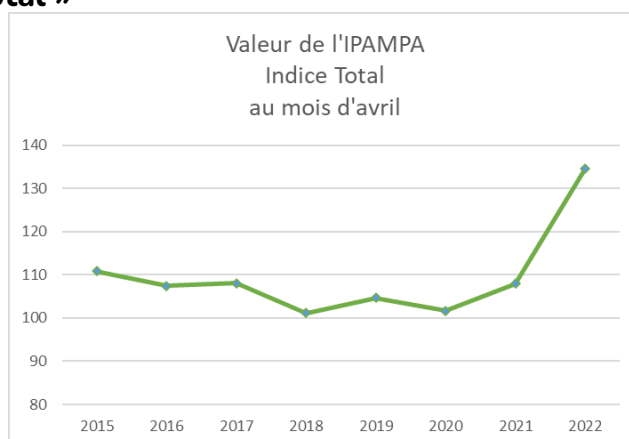
Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1375188>



• Evolution de l'IPAMPA « Indice total »

| Année | Valeur de l'Ipampa au mois d'avril | Evolution de l'Ipampa par rapport à l'année précédente |
|-------|------------------------------------|--|
| 2019 | 104,6 | 103,46 |
| 2020 | 101,7 | 97,23 |
| 2021 | 107,9 | 106,1 |
| 2022 | 134,6 | <u>124,75</u> |

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6654005>



Pour 2022, les évolutions du Smic et de l'Ipampa traduisent la conjoncture actuelle, par une augmentation des coûts de main d'œuvre par rapport à la campagne précédente, ainsi qu'une très forte hausse des coûts de production (Indice total), de l'ordre de +25%.

Cette évolution des coûts de production est principalement due à l'envolée du coût de l'eau (et des difficultés relatives à la disponibilité en eau pour l'irrigation), mais également de celle des coûts de l'énergie et des engrais, en lien avec les impacts du conflit russo-ukrainien.

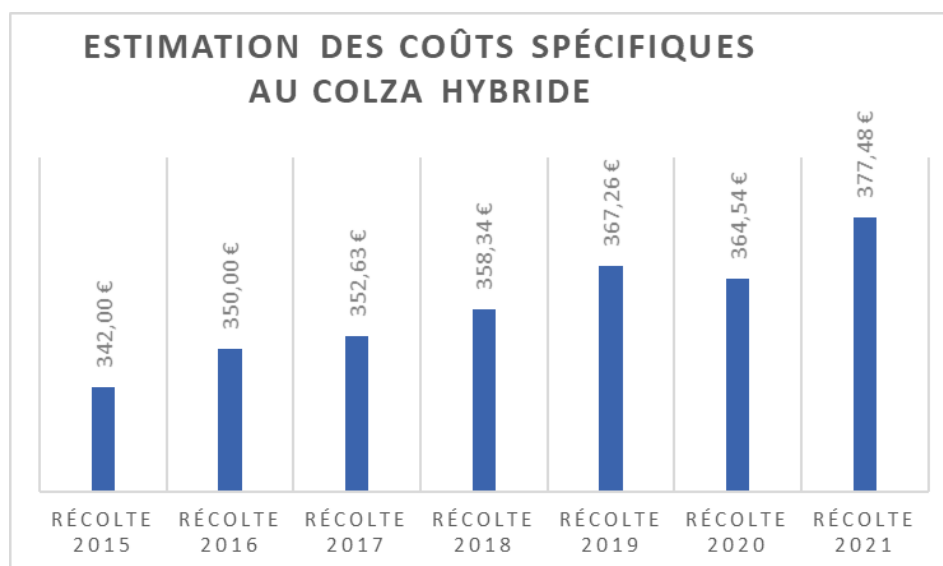
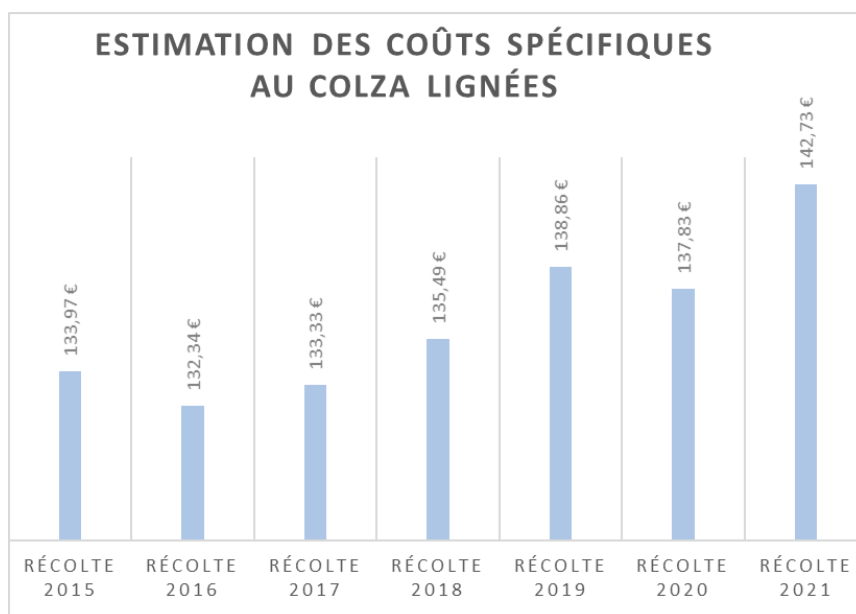
COÛTS SPECIFIQUES A LA MULTIPLICATION

Lors d'une enquête menée en 2017, l'évaluation des différents postes de charges spécifiques à la multiplication de semences d'oléagineux a permis d'estimer le différentiel de charges opérationnelles entre les productions de semences et les productions de consommation.

L'application chaque année d'un indice composite, issu de la moyenne des évolutions du SMIC et de l'Ipampa (indice total), à ces charges permet d'actualiser l'estimation des coûts de production spécifiques à la multiplication de semences.

Ainsi, les indicateurs présentés ci-après sont construits sur des modalités « base 2017 », qui seront amenées à évoluer dans un proche avenir.

| Coûts de production spécifiques à la multiplication | Soja | Colza Lignées | Colza Hybride | Tournesol |
|---|---------|---------------|---------------|-----------|
| Estimation récolte 2021 | 82,63 € | 142,73 € | 377,48 € | 565,70 € |



ESTIMATION DES COÛTS SPÉCIFIQUES AU SOJA



ESTIMATION DES COÛTS SPÉCIFIQUES AU TOURNESOL

